

**Communiqué de presse du vendredi 7 janvier 2011**

## **Bientôt douze parcs suisses en gestion**

**Embargo: vendredi 7 janvier 2011 à 12h00**

**Journée importante pour les Parcs suisses.**

**Huit parcs naturels candidats déposent aujourd'hui leur demande pour obtenir le statut de parc d'importance nationale. En outre, la région de Locarnese fait une deuxième tentative pour la création d'un parc national.**

Le paysage suisse des parcs prend une forme toujours plus concrète : en plus du parc national suisse en Engadine, quatre parcs sont actuellement en phase de gestion (Entlebuch, Sihlwald, Thal, Val Müstair).

Aujourd'hui, huit organes responsables de parcs suisses font un pas décisif en déposant leur demande pour la gestion des parcs pendant une durée de 10 ans. Il s'agit des parcs naturels régionaux suivants :

- Landschaftspark Binntal VS,
- Parc régional du Chasseral BE/NE,
- Naturpark Diemtigtal BE,
- Parc Ela GR,
- Naturpark Gantrisch BE/FR,
- Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut VD/FR,
- Jurapark Aargau AG
- Naturpark Thunersee-Hohgant BE

Pour devenir un parc naturel d'importance nationale, chacun des huit parcs candidats a derrière soi une phase de création de plusieurs années et remplit les conditions au niveau de la nature, du paysage et des habitats. Pendant ce temps, les structures nécessaires ont été mises en place et de nombreux projets ont été réalisés.

**L'ancrage démocratique est fondamental pour la mise en gestion du parc.** Seules les communes dans lesquelles la majorité des votants s'est prononcée en sa faveur peuvent le former. Pendant le processus de création des parcs, certaines communes des parcs se sont retirées et plusieurs autres y ont adhéré. Au total, ce sont 137 communes situées dans les huit parcs candidats qui participent. Elles disposent de plus de 150'000 personnes et d'une surface de 2584 kilomètres carrés, ce qui représente 6.24 % de la surface du pays.

L'office fédéral de l'environnement (OFEV) se charge d'analyser les demandes des parcs et rendra vraisemblablement sa décision d'ici à la fin du mois d'août, à savoir quels parcs peuvent être effectivement mis en gestion en 2012. Tout semble indiquer qu'en Suisse, il existera dans quelques temps une douzaine de parcs d'importance nationale.

Six autres parcs (Adula, Beverin, Doubs, Jura vaudois, Pfyn-Finges, Val d'Hérens) se trouvent dans la phase de création. Après Adula l'année passée, la région Locarnese dépose une nouvelle demande pour la création d'un parc national. Une première tentative avait échoué en raison de la résistance des communes de la vallée Maggia. Plusieurs communes du Lac Majeur sont aujourd'hui prêtes à participer au projet d'un parc national.

*Andreas Weissen, Directeur du Réseau des parcs. Tél. 079 549 92 41*